

24 000 emplois ont été supprimés l'an dernier dans l'industrie, ArcelorMittal, etc., voudraient encore accélérer le rythme. maintenant transcrire dans la loi, leur facilite la tâche

[illegible]

« Pierre Sommé (FO) estime de son côté à 250 le nombre de ses anciens collègues qui ont retrouvé un emploi en contrat à durée indéterminée. Une centaine de créations d'entreprises avait également été permises par la mise en place du congé de mobilité, *"mais 70 % ont déjà mis la clé sous la porte"*, poursuit le secrétaire du CE.

Restent les salariés en intérim ou en contrats à durée déterminée, les plus nombreux finalement. *"Mais même pour certains d'entre eux, cela risque de devenir difficile, parce qu'on approche des dix-huit mois de contrat"*, craint Antonio Da Costa. Ces chiffres masquent aussi une réalité sociale bien difficile : des divorces, des décès, des situations financières délicates sont aussi en jeu. »

(extraits du *Courrier picard*, 26 février 2013)

sur la flexibilité, ouvre les vannes des licenciements !

plus de 120 000 depuis 2009. Les patrons de Renault, PSA, Sanofi, L'accord Medef-CFDT du 11 janvier, que le gouvernement voudrait et généralise le chantage à l'emploi pour tout déréglementer.

“Leur campagne contre nous, c’est parce qu’on n’a pas laissé faire !”

Un délégué CGT de Goodyear rappelle la situation des salariés de Dunlop, usine voisine, où les syndicats ont accepté les 4 x 8 : « *Ils n'en parlent pas, mais c'est terrible, pas de vie de famille, des salariés malades, "détruits".* » « *On attend le 7 mars, la réponse de la direction. Leur campagne contre nous, c'est parce que l'on n'a pas laissé faire ce qu'ils voulaient, parce qu'on n'a pas signé pour les 4 x 8. A Dunlop, c'est pire que nous. Le taux de maladie est de plus de 50 %, et on ne parle pas des divorces !* »



Le 12 février, les travailleurs de Goodyear manifestent à Rueil-Malmaison.

Photo AFP

Paroles d'ouvriers

« *La prime de 80 000 euros, on aurait pu la prendre il y a bien longtemps, il y a quatre ans, mais on se bat pour la suite. Nous, on veut garder notre boulot.* »
« *On nous dit qu'il aurait fallu accepter les 4 x 8, mais si on avait accepté, on aurait été dehors. Je ne regrette rien. Les 4 x 8, c'était un prétexte. Cela aurait été la même chose qu'à Continental si on avait accepté les 4 x 8, et encore, eux, ils avaient une usine toute neuve. On y est allés, là-bas. Cela faisait mal au cœur de voir fermer une usine pareille. Si vous voyiez dans quelles conditions on travaille... Mais on ne veut pas perdre notre emploi. On va aller où sinon ?* »

A quelques jours du Conseil des ministres du 6 mars

CGT et FO contre la flexibilité

C'est mercredi 6 mars que le gouvernement doit présenter au Conseil des ministres son projet de loi issu de l'accord de flexibilité du 11 janvier.

Les confédérations CGT et FO, qui appellent à manifester le 5 mars, ont largement alerté sur les dangers de destruction de pans entiers du Code du travail que ce projet de loi introduirait. Mais d'où vient cet accord du 11 janvier ?

Un tract central du Front de gauche, intitulé « *Le Medef ne fera pas la loi* », conclut avec cette formule qui vaut son pesant d'or : « *Ensemble contre l'accord Medef.* »

Mais pourquoi ne pas dire qu'il s'agit d'un accord Medef-CFDT ?

Pourquoi le nom de la CFDT n'est-il même cité à aucun moment dans le tract ? Pourquoi ?

Faudrait-il atténuer et contrecarrer le sentiment qui grandit parmi les militants de la CGT de rejet du « syndicalisme rassemblé » et de l'alliance contre-nature avec la CFDT ?

En tout état de cause, contre l'accord Medef-CFDT (inspiré d'ailleurs au départ par le ministre Sapin et son document d'orientation du 7 septembre 2012 ouvrant la négociation), l'axe de l'unité entre la CGT et FO se constitue dans la préparation du 5 mars par de multiples appels communs. C'est là un point d'appui majeur pour la suite.

Nous avons cité plusieurs appels communs la semaine dernière. Citons quelques nouveaux appels parmi de multiples autres.

Daniel Shapira ■

DANS LES PROFESSIONS

Appel de la fédération CGT des organismes sociaux et de la fédération des employés et cadres Force ouvrière

« Les fusions, restructurations, les regroupements dans l'ensemble de nos secteurs professionnels, contribuent à la casse des missions de service public et remettent en cause l'essence même de notre protection sociale (...). Conformément à l'appel commun de leurs confédérations, les deux fédérations FEC-FO et CGT organismes sociaux demandent à leurs organisations de créer partout les conditions de la mobilisation la plus large possible par des appels communs à des arrêts de travail et aux manifestations le 5 mars. »

Les syndicats d'Ille-et-Vilaine de l'énergie CGT, Force ouvrière et SUD

« Qui peut croire que les employeurs de tous poils ne vont pas s'emparer de cet accord pour mettre en œuvre la formidable invention du "licenciement pour motif personnel", l'abaissement des prérogatives des IRP, ou encore une flexibilisation à outrance du temps partiel ! (...) »

En conclusion, les syndicats « appellent à un arrêt de travail de quatre heures le mardi 5 mars pour s'opposer à l'application de l'accord et empêcher sa transposition dans une loi. »

DANS LES DÉPARTEMENTS

Les unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires des Hauts-de-Seine

« (...) Il faut donc tout faire pour empêcher que l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 puisse acquiescer force de loi. Le recul social, en effet, ne peut se négocier ni s'amender ou s'équilibrer (...). Cet accord, élaboré par le gouvernement dès le mois de septembre, s'il était légalisé :

— supprimerait tous les droits des salariés face aux licenciements et imposerait, entreprise par entreprise, des accords compétitivité-emploi ;

— individualiserait les droits des chômeurs en préparant la liquidation de l'Unedic (...) »

Les unions départementales CGT et FO de Saône-et-Loire

« Non à l'accord Medef-CFDT de régression sociale ! Des plans de licenciements sont annoncés quotidiennement : ArcelorMittal, Renault, PSA, Sanofi, Virgin, Candia, Doux, Petroplus, Goodyear, Alcatel-Lucent, Banque de France, France Télévisions, Fralib, Pilpa... La Saône-et-Loire n'est pas épargnée par le risque de licenciements massifs comme chez Sycavil, Val d'Aucy, Schneider Electric, Lucy, Oxco... sans compter le plus grand nombre de licenciés dont on ne parle jamais parce qu'ils sont en petit nombre. Partout, les salariés résistent pour conserver leur outil de travail et leur emploi ! Et pourtant, chaque jour, c'est 1 500 chômeurs supplémentaires.

Le Medef ose prétendre que licencier est trop difficile ! Malgré ces chiffres éloquentes, le Medef veut encore plus de facilités pour licencier, en s'attaquant au Code du travail. »

ÉDITORIAL

Une leçon italienne ? Pas seulement...

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Que les élections italiennes marquent un rejet de l'Union européenne symbolisées par la défaite cinglante de Monti, tous les commentateurs en conviennent. Mais il y a plus : le scénario prévu — selon lequel la « gauche » devait succéder au centre pour poursuivre les politiques d'austérité dictées par Bruxelles — ne pourra se réaliser. L'Italie sort ingouvernable de ces élections (lire page 11). D'où l'inquiétude des marchés, des gouvernants, de l'Union européenne.

Un dirigeant du Parti démocrate (lointain héritier du PC italien) fulmine contre Beppe Grillo : « *Il se prononce contre l'euro, contre l'Union européenne, c'est une politique d'extrême droite.* » Etre contre l'Union européenne, ce serait être d'extrême droite ? Imaginons un instant que les partis qui, historiquement, trouvent leurs racines dans le mouvement ouvrier, aient — conformément aux aspirations de la population laborieuse — mené campagne pour la rupture avec l'Union européenne : Grillo aurait-il fait 25 % des voix ? N'est-ce pas précisément parce que tous les partis se sont alignés sur l'Union européenne qu'on en arrive à la situation actuelle ?

Entendu à France Info, ce mardi matin, ce commentaire : « *C'est évidemment un vote contre les politiques d'austérité et de rigueur. Combien de temps est-ce que ça peut tenir comme ça ? Est-ce que le prochain gouvernement italien, quel qu'il soit, pourra poursuivre une politique d'austérité ? Il sera sans doute obligé de le faire pour des raisons bien compréhensibles en Europe, mais ce n'est plus possible aujourd'hui en Europe de continuer à faire ces politiques en croyant que les populations vont les accepter. A Madrid, ce week-end, il y a eu des millions de manifestants. En Grèce, ça a explosé. Quand est-ce que ça va exploser en France ? La leçon italienne, c'est qu'elle n'est pas italo-italienne. Elle est européenne. Crise sociale, crise politique plus crise de l'Europe, c'est l'équation italienne, mais c'est aussi l'équation européenne.* »

Tandis que le gouvernement Hollande-Ayrault prépare son « programme de stabilité », soumis à l'Union européenne au plus tard le 30 avril, et annonce que retraites, Sécurité sociale, allocations familiales seront mises à contribution pour réduire les déficits publics, le chômage bat un nouveau record, le pays s'enfonce dans la précarité... Et la radio publique ne s'interroge même pas sur le risque d'une explosion sociale, mais sur sa date : « *Quand est-ce que ça va exploser en France ?* »

Dans une telle situation, aider à réaliser l'unité des rangs de la classe ouvrière avec ses organisations contre la soumission aux plans de l'Union européenne est une question vitale. L'appel des confédérations CGT et CGT-FO à se mobiliser le 5 mars contre la transposition dans la loi de l'accord Medef-CFDT est un point d'appui d'une importance décisive.

Au-delà, la leçon italienne, c'est l'urgence à forger un parti ouvrier qui affirme l'exigence de rupture avec l'Union européenne, et la nécessité de combattre et défaire toutes les politiques d'austérité, d'où qu'elles viennent, de droite comme de gauche, et quelle que soit la couleur du gouvernement.

L'appel lancé par le bureau national du Parti ouvrier indépendant (lire page 8) à préparer le IV^e Congrès ouvert du parti dans des assemblées publiques, des meetings, des débats a pour objectif d'aider à rassembler cette force qui bloquera en France la mise en œuvre des politiques de désastre et de désolation qui frappent les travailleurs dans toute l'Europe.

Chronique

POLITIQUE

“L’hôpital du XXI^e siècle... où l’on ne dormira pas”

Yann Legoff

Le 24 février, dans une interview au *Journal du dimanche*, le député PS Jean-Marie Le Guen a annoncé que les urgences de l’Hôtel-Dieu, seul hôpital au centre de Paris, allaient « fermer ». « *A la place (de l’Hôtel-Dieu), nous allons créer un “hôpital debout”, un hôpital de santé publique où l’on ne dormira pas, l’hôpital du XXI^e siècle* », a précisé le député, qui préside également le conseil de surveillance de l’Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP). Un hôpital du XXI^e siècle, ce serait donc un hôpital sans lits, sans service des urgences, sans hospitalisation, où les malades resteraient debout ? C’est une ignominie que les syndicats CGT et FO de l’AP-HP dénoncent, de même que des médecins urgentistes de Paris, révoltés par les conditions d’accueil dans les services des urgences, déjà engorgés, des hôpitaux de toute la capitale. A travers tout le pays, ce sont 35 000 postes qui devraient disparaître des hôpitaux en 2013 et 2014, dénoncent les directeurs des hôpitaux publics de la Fédération hospitalière de France (FHF), qui ont pourtant collaboré aux restructurations ces dernières années. Cette année, le gouvernement a supprimé 657 millions d’euros du budget des hôpitaux. Jusqu’où compte-t-il aller ? Les « malades debout » ! Et bientôt (et déjà), les retraités condamnés aux petits boulots, puis les familles privées d’allocations familiales ! Jusqu’au sein de la majorité gouvernementale, on s’inquiète de la perspective du choc contre les travailleurs qu’impliquent tous ces projets de mesures. Une intervention imminente du chef de l’Etat est annoncée. Il faudra plus que les habituelles variations de François Hollande sur « *l’effort dans la justice* » et la « *concertation* » pour calmer les choses. Le ministre de l’Education nationale, Vincent Peillon, confronté au rejet massif et persistant par les parents et les instituteurs de sa réforme des rythmes scolaires, est bien placé pour le savoir (*lire page 5*).

DOCUMENT

Lettre de médecins urgentistes parisiens au ministre de la Santé

Alerte aux urgences : pourquoi il y a danger à fermer l’Hôtel-Dieu

Après Grenoble, Strasbourg, Angers et maintenant Roubaix, la liste des urgentistes qui dénoncent la crise des services des urgences et leurs difficultés pour soigner les malades s’allonge. Ce n’est que le sommet de l’iceberg. De nombreux centres des urgences en France souffrent « en silence », soit résignés, soit impuissants. La menace de fermeture de l’Hôtel-Dieu est emblématique d’une politique aveugle qui pourrait avoir des conséquences dramatiques sur l’ensemble des services des urgences de la capitale et sur la population par ricochet. Nous vous demandons d’entendre les alertes des professionnels de la médecine d’urgence et de ne pas prendre de décision irréversible sans eux.

Des urgences à saturation

L’état des lieux est accablant dans les hôpitaux : quatre heures d’attente avant de voir un médecin urgentiste, voire huit à dix heures en cas d’affluence, une heure avant que les pompiers ne puissent déposer un patient, des équipes médicales et paramédicales épuisées, des démissions en série... Paris intra-muros compte neuf services des urgences dans les hôpitaux publics. (...) L’analyse de leur activité en temps réel révèle que la majorité de ces services dépasse quotidiennement, et plusieurs heures par jour, leur capacité d’accueil (jusqu’à 180 % de sur-activité). Tous se plaignent de la difficulté, voire de l’impossibilité d’hospitaliser les patients dans un lieu approprié. (...) Le 18 février 2013, le Pr Casalino, président de la Collégiale des urgentistes et chef de service des urgences de Bichat, a écrit à la direction générale de l’AP-HP (*Assistance publique-hôpitaux de Paris — NDLR*), à l’agence régionale de santé et au président de la commission médicale d’établissement : “*L’absence de mesures efficaces*

(...) *a pour conséquences de laisser sur le tapis des patients qui auraient dû être admis dans l’hôpital (...) pour garantir qualité et sécurité des soins, de pourrir la vie des équipes des urgences, et une fois de plus, de prouver que notre institution ne peut pas répondre en temps et en heure aux besoins de la population.*”

Un flux de patients qui ne pourra être absorbé

Malgré cette situation déjà ingérable, la direction générale de l’AP-HP et la commission médicale d’établissement veulent fermer en 2013 le service des urgences de l’Hôtel-Dieu, un des neuf services d’urgence intra-muros, en réponse à la fermeture progressive et programmée des lits d’hospitalisation (médecine interne, psychiatrie, réanimation, etc.) et des blocs opératoires (chirurgie, ophtalmologie) de l’établissement. (...) Les urgences des autres hôpitaux parisiens, déjà surchargées, ne pourront absorber ni les 90 000 patients qui consultent chaque année à l’Hôtel-Dieu ni les 4 000 malades qu’il faudra hospitaliser en plus des leurs. Le 23 janvier, le Pr Hausfater, adjoint au chef de service des urgences à la Pitié-Salpêtrière, écrit à ses collègues : “*Les équipes sont épuisées. Nos hôpitaux sont désormais trop “petits” pour offrir l’aval d’hospitalisation à ce flux de patients aux urgences.*” Les propositions faites par l’AP-HP de transformer les urgences médico-chirurgicales en “*un espace de consultations de médecine générale sans rendez-vous*” dans le cadre du futur Hôtel-Dieu sont irréalistes. (...) On ne peut demander aux patients, sous peine de leur faire courir des risques incommensurables, de s’autodiagnostiquer et de ne pas aller aux urgences. Un service prenant en charge toutes les pathologies, de la plus à la moins grave, en continu, n’est rien d’autre qu’un service des urgences et celui-ci a besoin, pour fonctionner, de lits d’hospitalisation en aval. Dans ces conditions, annoncer la fermeture de ce service situé en plein centre de Paris est

irresponsable, d’autant que la littérature scientifique a clairement prouvé que la saturation des services des urgences induit une augmentation de la mortalité de près de 10 %.

Depuis dix ans, une interminable dérive

Cela fait plus de dix ans maintenant que les “plans stratégiques” se succèdent, que des centaines de milliers d’euros sont gaspillés en audits en tous genres (...). Pire, au nom du concept de groupe hospitalier, les équipes vivent une interminable dérive : fermetures en série de services entiers de soins (nutrition, hématologie, diabétologie...), démissions de responsables, vagues et inflation de directeurs, perte d’emplois médicaux et paramédicaux, épuisement physique et psychique des soignants, et au final, réduction quantitative et qualitative de l’offre de soins. (...) Si vous voulez empêcher cette catastrophe sanitaire annoncée, cet établissement doit rester un hôpital de proximité, avec un service des urgences et une capacité d’hospitalisation à la hauteur des enjeux, et non un dispensaire inutile et coûteux. Fermer l’Hôtel-Dieu (ou le transformer en hôpital universitaire de santé publique, sans urgences et sans lits, ce qui revient au même), c’est supprimer une offre de soins des urgences indispensable au centre de Paris, aggraver la saturation des services des urgences aux alentours et se préparer à en assumer les conséquences sanitaires. »

Dr Gérard KIERZEK, hôpital Hôtel-Dieu, secrétaire général Hôpital pour tous ;

Dr Patrick PELLOUX, hôpital Necker-Enfants malades, président de l’AMUF ;

Dr Christophe PRUDHOMME, hôpital Avicenne, collectif médecins CGT ;

Dr Pierre TABOULET, hôpital Saint-Louis, ex-chef de service (démissionnaire) Saint-Louis

RIGUEUR

Le gouvernement veut donner des gages à Bruxelles

Après un premier avertissement de Bruxelles, le gouvernement veut faire la démonstration qu’il tiendra ses engagements de rigueur... contre les travailleurs. **Vendredi 22 février**, la Commission européenne adresse un premier avertissement à la France, constatant que le déficit public sera sans doute supérieur à 3 % du PIB en 2013. « *Il faut que la France poursuive (...) les efforts budgétaires et les réformes structurelles* », déclare le commissaire en charge des Affaires économiques Olli Rehn.

RÉFORME DES RETRAITES : INSTALLATION D’UNE COMMISSION “D’EXPERTS”

Donnant des gages à Bruxelles, François Hollande déclare le lendemain : « *Des économies devront être faites sur tous les budgets : de l’Etat, des collectivités locales, de la Sécurité sociale pour que nous puissions continuer à réduire le déficit public conformément à nos enga-*

gements européens ». « *Il s’agit de réformes structurelles qui ne nous font pas peur, la procédure est lancée* », lâche le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, en annonçant le 20 février que la présidence d’une commission d’experts sur les retraites avait été nommée. Elle doit être officiellement installée le 27 février et devra formuler d’ici à deux ou trois mois des propositions pour réduire les retraites d’une manière ou d’une autre. Une « conférence sociale » est prévue en juillet pour une « concertation ». L’AFP précise : « *Jean-Marc Ayrault n’a pas démenti qu’il s’apprêtait à accélérer le processus, comme l’a relaté la presse, évoquant la pression des marchés. Des mesures pourraient donc être prises dès 2013.* »

MENACE SUR LA DEMI-PART FISCALE POUR LES PARENTS D’ÉTUDIANTS

Le ministre de l’Enseignement supérieur a officiellement commencé des « concertations » pour la suppression de la demi-part fis-

cale pour les parents d’étudiants de moins de 25 ans. Elle fait miroiter, avec le soutien de l’UNEF, une extension bien illusoire des bourses. Car la suppression de la demi-part fiscale rendrait impossibles les parents les plus modestes. Et pour ceux qui le sont déjà, ce serait un véritable coup de massue. Exemple donné par le quotidien *Le Figaro* (25 février) : l’impôt sur le revenu d’une mère, ayant, seule, à charge un étudiant et disposant d’un revenu mensuel de 2 500 euros, passerait de 919 euros à 1 971 euros ! Cela sans compter les menaces qu’une telle réforme pourrait aussi faire peser sur les aides indirectes aux étudiants (résidences et restaurants universitaires), financées par l’Etat, placées elles aussi dans le collimateur, ou encore l’augmentation substantielle des droits d’inscription à l’Université, elle aussi envisagée. ■

ÉCLAIRAGE

Allocations familiales : pas si simple d’en priver les familles !

Le gouvernement a annoncé son intention « d’économiser » dans les 2,5 milliards en 2014 et 2015 sur les allocations familiales. Deux pistes sont évoquées : — en priver des centaines de milliers de familles, par la mise sous conditions de ressources pour en bénéficier, contrairement à la nature même de ces allocations ; — les soumettre à l’impôt sur le revenu, ce qui rendra de très nombreuses familles impossibles. Ce n’est pas la première fois qu’un gouvernement tente de remettre en cause cet acquis fondamental. De gauche comme de droite, plusieurs s’y sont cassés les dents. **Fin 1995** : le Premier ministre de l’époque, Alain Juppé (RPR), présente un plan complet de contre-réformes visant la Sécurité sociale. Après des grèves et manifestations historiques, il devra reculer partiellement, abandonnant notamment le projet de fiscalisation et de gel des allocations familiales. **1998** : le gouvernement de « gauche plurielle » de Lionel Jospin édicte une mise sous conditions de ressources des allocations familiales, en en privant ainsi environ une famille sur dix. Il devra, lui aussi, reculer, quelques mois après l’entrée en vigueur de la mesure.

Rythmes scolaires

Le maire de Paris le dos au mur

Un rejet qui ne cesse de s’approfondir

Après la grève massive dans l’Education nationale, en particulier dans le primaire, le 12 février dernier, le rejet de la réforme des rythmes scolaires ne cesse de s’approfondir. Cela n’a pas empêché Vincent Peillon de faire une nouvelle annonce le 24 février à BFMTV : « *Nous devons être capables d’avoir un zonage l’été, deux zones, et nous devons être capables d’avoir six semaines, c’est suffisant.* » Aussitôt, les responsables de l’industrie du tourisme ont applaudi. Rappelons que le 6 février, l’Union des métiers des industries de l’hôtellerie (UMIH) avait, avec d’autres groupes d’intérêts de l’industrie touristique, demandé le raccourcissement des vacances d’été à six semaines avec l’instauration d’un zonage. Mais le principal enjeu est ailleurs. Le ministre l’avoue lui-même. Il s’agirait de « *revoir les examens, et en particulier le fameux baccalauréat* » et de « *faire travailler plus les professeurs* ». Ces objectifs sont au cœur du projet de loi de refondation de l’école et de l’acte III de la décentralisation. Car « territorialiser » l’école exige d’en finir avec le baccalauréat national, premier diplôme universitaire, et avec le statut national de fonctionnaire d’Etat des enseignants. D’ailleurs Peillon a précisé que cette question des congés d’été n’est pas immédiatement à l’ordre du jour. Car, souligne-t-il, il faut « *d’abord monter la première marche* » de la réforme des rythmes scolaires à l’école primaire, puis au collège et au lycée. L’objectif pour le ministre « *consiste à inscrire cette réforme comme une étape essentielle d’une plus vaste refondation de l’école* », écrit *Libération* (22 février). Or Peillon n’ignore pas que sur la réforme des rythmes scolaires, il est loin d’avoir partie gagnée. C’est pourquoi il prévient : « *Si nous ne sommes pas capables de faire les quatre jours et demi, il ne faut pas raconter que derrière on fera la suite.* » Il craint en effet que « *prendre un an de plus, en pleine période électorale* (les municipales de 2014 — NDLR), *n’améliorera pas forcément les choses* »... Décidément, tout ramène plus que jamais à l’exigence qui était au cœur de la grève du 12 février : le ministre Peillon doit abroger son décret sur les rythmes scolaires, il doit renoncer à ses réformes.

Laurence Fayard

Correspondants

Face à une salle pleine à craquer de parents et d’enseignants en colère et à l’“unité sans faille” des syndicats d’instituteurs, Bertrand Delanoë, maire PS de Paris, a tout essayé lors de la quatrième réunion dite de « concertation », qui s’est tenue dans l’immense salle de la halle Carpentier (XIII^e arrondissement), lundi 25 février.

Les promesses, les flatteries, les suppliques : rien n’y a fait. La salle n’a cessé de scander : « *Retrait ! Retrait !* », et la réponse finale du maire a été couverte par les cris et les huées. La quasi-totalité des intervenants ont expliqué qu’ils ne voulaient pas que ce projet s’applique à la prochaine rentrée. Les trois représentants syndicaux des instituteurs, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD-Education, étaient assis côte à côte.

● **Jerôme Lambert, secrétaire départemental du SNUipp-FSU** a souligné « *L’unité syndicale est sans faille* ». Il a démonté la prétendue concertation organisée par la mairie : « *On n’a pas vécu la même histoire. Il a fallu attendre la manifestation d’un millier en décembre, la grève suivie à 90 % en janvier pour que vous acceptiez de nous recevoir. La mairie fait ses annonces à la télé. Ne faites pas la réforme en 2013 !* »

● **Le délégué de SUD-Education, Dominique Fontana**, s’est écrié : « *Nous, les enseignants, avons été insultés, humiliés, gazés. Cette réforme est contraire aux intérêts des élèves, elle transfère les charges de l’Etat aux collectivités, elle signifie moins d’école, donc plus d’inégalités. C’est tout simplement deux fois trois quarts d’heure de garderie. Dans toutes les réunions, tout le monde vous dit : on n’en veut pas !* »

● **Le délégué du SNUDI-FO, Jacques Borensztein**, a ajouté : « *Lorsque j’ai entendu les annonces de Vincent Peillon sur les vacances d’été, je me suis demandé d’où cela venait. J’ai cherché et j’ai trouvé un communiqué des professionnels du tourisme, des syndicats de l’automobile : pour une réforme des rythmes scolaires équilibrée et équitable avec des propositions identiques à celles du ministre. Des lobbies privés qui dictent les réformes de l’Education nationale, où va-t-on ?* »

EN BREF

Après Lyon, Montpellier renonce à mettre en place la réforme des rythmes scolaires en 2013

Le 19 février, le maire de Lyon, Gérard Collomb (PS), qui s’était porté aux avant-postes de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, annonçait finalement, face à l’opposition massive des enseignants, et à la suite de la puissante grève du 12 février, qu’il y renonçait cette année. Trois jours plus tard, le maire PS de Montpellier, Hélène Mandroux, faisait de même... Quant à Paris, rien n’est encore réglé. Vincent Peillon a beau entonner que « 2013 devait être la règle et 2014 l’exception », rien n’y fait ! L’Association des maires ruraux de France (AMRF), tout en affirmant son soutien à la réforme, écrit dans un communiqué (21 février) : « *Trop d’inconnues et d’obstacles sont devant eux* (les maires — NDLR) *pour s’engager dès la rentrée 2013, en tout cas pour un nombre important de communes ou intercommunalités (...). Pour éviter l’écueil d’une mise*



● **Une représentante des parents d’élèves de l’école Glacière a hurlé :** « *Nous sommes partisans pour vous accompagner dans ce projet, et au moment où on essaie de présenter aux parents ce projet, on nous annonce que vous nous fermez une classe, la troisième fermeture en six ans ! Cette fermeture est antinomique avec la réforme.* »

● **Une institutrice :** « *Vous vous vantez d’avoir abrogé les décrets Darcos. Vous oubliez de rappeler que Darcos avait supprimé deux heures d’enseignement. Elles ne sont pas rétablies ! Vous voulez nous imposer la réforme des rythmes comme une priorité. Le problème, ce n’est pas quatre jours ou quatre jours et demi.* »

● **Un instituteur en CLIS (classe pour l’inclusion scolaire — NDLR)** s’est exclamé : « *Je suis d’accord pour le retrait ! Je voudrais qu’on parle des AVS, EVS. Là, rien ne se fait. La précarité doit être abolie. Je ne peux plus partir en classe de découverte depuis deux ans, car vous avez diminué les crédits. Alors, vos beaux discours sur le périscolaire, je n’y crois pas !* » Le responsable FSU Ville de Paris s’est déclaré solidaire de l’intersyndicale enseignante et a ajouté : « *La titularisation des personnels ne doit pas être subordonnée à la réforme des rythmes scolaires !* »

● Même indignation du côté du **secrétaire du syndicat FO des personnels de la Ville de Paris**, pour qui : « *La déprécarisation des personnels, vous n’avez pas à la soumettre à la condition de la réforme.*

Pour un maire de gauche, il y a des centaines de vacataires ! »

● **Les personnels des conservatoires** qui étaient en grève massive le 20 février protestent contre l’absence totale de concertation : « *Faudra-t-il une autre grève pour être entendus ?* »

● **Et la secrétaire de la FCPE Paris, Dominique Dupuis**, après avoir rappelé le soutien de son organisation à la réforme, a été obligée de dire : « *Mes questions concernent la faisabilité de la réforme : comment pouvez-vous former des animateurs entre avril et juin ? Le problème, c’est celui des vrais emplois. Or les propositions que vous faites ne donnent que de petits créneaux horaires aux animateurs. Vous avez parlé de redéfinition des missions des Asem (agents spécialisés des écoles maternelles — NDLR). Est-ce qu’on va aller vers une Asem par classe maternelle ?* »

● Au terme de la réunion, **Bertrand Delanoë** a conclu avec beaucoup de « si » (« *si cette réforme se fait...* », « *si nous l’adoptons au Conseil de Paris le 25 mars...* »), et une question : « *Pouvons-nous faire cette réforme ?* (Dans la salle : « *Non ! Non !* ») *Pour une partie d’entre vous, c’est ni en 2013 ni en 2014. (Dans la salle : « Jamais ! Jamais !* ») *Si elle ne se fait pas en 2013, elle ne pourra se faire en 2014, car c’est l’année des municipales. (Dans la salle : « Oui ! Oui !*) *Vous imaginez les débats en janvier 2014 ?* » Le reste de son discours a été couvert par les huées et par l’exigence : « *Retrait ! Retrait !* » ■

Il n’a pas fallu un quart d’heure, ce lundi 25 février dans la salle de la halle Carpentier à Paris, avant que ne fusent les premiers sifflets et que se lèvent, plus tard, les pancartes réclamant le retrait du projet sur les rythmes scolaires défendu par le maire PS de Paris.

L’aveu

Le maire de Paris prétend respecter la séparation entre ce qui relève du scolaire et le périscolaire. Faux ! Dans un document de la FCPE rendant compte d’une réunion avec la DASCO (1) sur les rythmes scolaires, on trouve, dans la liste des ateliers périscolaires, un atelier intitulé « *lecture et écriture pour le plaisir* ». Il s’agit donc bien d’un substitut au travail des instituteurs en même temps qu’une attaque contre ceux-ci. Et qui encadrerait ces ateliers ? Des animateurs, dont la formation est prévue « *avec des sessions de deux ou trois jours* » !

(1) Direction des affaires scolaires.

LE PARISIEN (26 FÉVRIER)

“Rythmes scolaires : la mairie de Paris au pied du mur”

« Non, non et quatre fois non. Pour la quatrième et dernière réunion de concertation sur la réforme des rythmes scolaires, que la mairie de Paris organisait hier soir, c’est encore la voix de la contestation qui s’est le plus fait entendre. (...) Il n’a pas fallu un quart d’heure avant que ne fusent les premiers sifflets et que se lèvent, plus tard, les pancartes réclamant le retrait du projet qui doit faire passer la semaine des écoliers de quatre jours à quatre jours et demi. »

Savoie

“Peut-être la réforme sera-t-elle même abrogée” (le maire d’Aix-les-Bains)

En janvier, le maire d’Aix-les-Bains, Dominique Dord, ex-trésorier de l’UMP, avait déclaré qu’il appliquerait la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013, en proposant des activités entre 12 h 30 et 14 h 30, sans embauche et sans changement d’horaires, mais avec une subvention. « *Le jeu en vaut la chandelle* », avait-il conclu ! En février, M. Dord s’est ravisé. « *Il s’avère que la prise en charge extrascolaire par l’école municipale des sports, le conservatoire ou les centres de loisirs serait trop compliquée à remanier rapidement (...). Quand je vois des maires socialistes qui repoussent eux-mêmes l’application de cette réforme dont personne ne semble vouloir, je me dis que je ne vais pas me faire plus royaliste que le roi. Peut-être la réforme sera-t-elle même abrogée !* »

■ Correspondante

UNIVERSITÉ > Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

Cinq organisations syndicales votent contre le projet de loi du ministre Fioraso



Photo AFP

Correspondant

Le 25 février, au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), les organisations syndicales FO, FSU, CGT, SUD et Sup Autonome ont voté contre le projet de loi du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso. Le ministre n'a pas obtenu de majorité sur son projet de loi (1). Geneviève Fioraso en a présenté une version aggravée, qui maintient toutes les dispositions de la loi LRU de Valérie Pécresse — précédent ministre sous le gouvernement Sarkozy — et du pacte pour la recherche, rejetées par les personnels : budget global, « contractualisation » de la recherche, remises en cause des statuts, introduction des « milieux socio-économiques » à tous les niveaux de l'enseignement.

Dans la version finale de son projet de loi, le ministre de l'Enseignement supérieur a en effet précisé le contenu de l'accréditation d'un établissement visant à se substituer à l'habilitation nationale des diplômes

par le Cneser. L'un des articles du projet de loi stipule :

« L'accréditation, par son contenu et ses modalités, prend obligatoirement en compte la qualité pédagogique, les objectifs d'insertion professionnelle et la nécessité d'un lien entre les équipes pédagogiques et les représentants des professions concernées par la formation. » Autrement dit, l'université ne serait pas autorisée à délivrer un diplôme qui n'ouvre pas de possibilité d'embauche au niveau local.

Les licences disciplinaires (géographie, philosophie, mathématiques) sont directement visées : moins il y aura d'enseignement disciplinaire, plus il y aura de stages, de management et autres enseignements réclamés par les patrons, etc., plus l'établissement aura de chances d'être accrédité. Les diplômes professionnels nationaux, dont les programmes sont nationaux et reconnus de ce fait dans les conventions collectives, n'ont également plus de place dans ce dispositif. Il ne resterait donc plus que des diplômes territoriaux, avec une étiquette nationale.

Face au rejet exprimé par les personnels et leurs organisations, y a-t-il une autre voie que l'abandon du projet de loi et l'ouverture de négociations ? Nous y reviendrons. ■

(1) Pour : 20 (dont pour les syndicats : 5 CFDT, 1 UNSA).

Contre : 20 (dont syndicats : 3 CGT, 9 FSU, 2 FO, 2 Sup Autonome, 1 SUD). Abstentions : 8.

N'ont pas pris part au vote : 4 (UNSA).

POUVOIR D'ACHAT

“Deux Français sur dix n'arrivent pas à terminer le mois”



8 % des personnes renoncent à des dépenses essentielles, en rognant sur la santé, l'alimentation et le logement.

« Plus de la moitié des Français pensent que leur pouvoir d'achat va encore diminuer en 2013, et 59 % sont inquiets à l'idée de basculer un jour dans la précarité. Même chez les cadres supérieurs, 43 % sont pessimistes concernant une précarité possible. En cas de baisse du pouvoir d'achat en 2013, les Français réduiront leurs dépenses en priorité dans les loisirs, les nouvelles technologies et l'habillement (...). Deux Français sur dix affirment ne pas arriver à terminer le mois, et 14 % disent ne boucler leur budget que grâce à leurs économies. Enfin, 8 % sont obligés de faire appel à un

crédit ou à une aide extérieure. Et moins d'un tiers des personnes interrogées arrive à mettre de l'argent de côté. Actuellement, plus d'un Français sur deux a le sentiment de « devoir se contenter de l'essentiel », et 8 % des personnes interrogées déclarent même devoir renoncer à des dépenses essentielles, en rognant sur la santé, l'alimentation et le logement. Cette impression touche particulièrement les employés et les ouvriers des zones rurales, et dont le revenu mensuel net du foyer est inférieur à 2 000 euros. » (extraits d'une enquête de l'observatoire BFM Business). ■

Projet de loi de refondation de l'école

A quoi serviraient les écoles supérieures du professorat et de l'éducation ?

Le projet de loi d'orientation et de refondation de l'école du ministre Peillon prévoit la mise en place d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) (1). Tous les enseignants y seraient formés, même les maîtres de conférence du supérieur, dans le cadre de la formation continue. Le recrutement serait maintenu au niveau master avec concours en fin de Master 1 et admission en Master 2.

Ce dispositif s'inscrit dans l'objectif de territorialisation de l'école, de la maternelle à l'université. Il va de pair avec la mise en place des « projets éducatifs territoriaux », au cœur du décret sur les rythmes scolaires, qui placeraient les enseignants sous la double tutelle des collectivités territoriales et de l'Etat.

Le gouvernement “territorialise” la formation des enseignants

Le statut d'une ESPE serait choisi localement, par son conseil d'administration : soit elle ferait partie d'une université, soit elle s'insérerait dans un « établissement public de coopération scientifique » où se côtoient universités publiques et privées. Dans les deux cas, ce serait l'autonomie de gestion, en liaison avec la région, qui prévaudrait. Le gouvernement « territorialiserait » la formation des enseignants. Les ESPE seraient habilitées à délivrer un « master des métiers de l'enseignement », master « professionnel » où la discipline deviendrait secondaire et où les étudiants passeraient la moitié du temps sur le terrain. Cette accréditation des ESPE remet en cause le monopole de la collation des grades par l'Etat. Aujourd'hui, ce n'est pas l'établissement dans lequel sont préparés les diplômes qui les valide ; c'est une des garanties de leur reconnaissance.

Les disciplines réduites à la portion congrue

Les concours de recrutement seraient « professionnalisés » et la dimension disciplinaire réduite à la portion congrue dans le « référentiel de compétences » de l'enseignant qui a été élaboré (2) pour servir de guide aux maquettes des masters des ESPE. Ce référentiel « métier » serait « prescriptif tout en respectant l'autonomie des établissements » (3). L'ESPE ne formerait pas à l'agrégation. Plus qu'un symbole, c'est un bouleversement total qui serait organisé, au nom de la « professionnalisation », pour faire disparaître les disciplines et leur enseignement, les statuts et leurs exigences.



Vincent Peillon, le 17 février.

Photo AFP

Peillon dans une déclaration s'en explique : « Les maîtresses et les maîtres de maternelle retrouveront, à l'intérieur des ESPE, les enseignants du supérieur et les autres professions de l'éducation (...) ! Tout l'enjeu de la professionnalisation repose, non sur le niveau du concours, mais sur sa nature : s'il reste purement disciplinaire, on ne règlera rien. » Les aptitudes professionnelles « seront d'autant mieux prises en considération que les coefficients des épreuves orales, qui permettent, mieux que l'écrit, d'en juger, pèseront pour deux tiers dans le total », confirme Jean-Yves Capul, de la direction générale de l'enseignement scolaire.

Les partisans de la réforme prétendent même que la recherche aurait sa place dans cette formation.

Voici ce qu'en pense Pierre Statius, premier vice-président de la Conférence des directeurs d'IUFM : « Il y a danger : le futur enseignant devra passer de 30 à 50 % de son temps sur le terrain, suivre le master, préparer et réussir un concours... Actuellement, pour les masters, on en arrive à un volume de 900 à 1 000 heures : enlevons 30 % de temps consacré au stage, il faudra se contenter de 700 heures au mieux. Ça ne rentre pas ! »

Les compétences du “référentiel commun”

L'ensemble des personnels d'éducation, enseignants compris, devraient « contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances et de compétences et de culture ». Citons aussi : « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, (...) coopérer avec les partenaires de l'école... », parmi autant d'attendus comportementaux. Les « compétences communes à tous les professeurs » seraient toutes basées sur le socle commun (voir notre numéro 238). Il est fait référence une seule fois à « l'acquisition des connaissances », par les élèves eux-mêmes.

L'« action » de l'enseignant se ferait « en concertation avec les collectivités territoriales ». Instruction, disciplines, statuts, République et... laïcité, tout est passé par-dessus bord. Le retrait d'un tel projet est nécessaire.

N. F. ■

(1) Articles 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57 du projet de loi.
(2) Ce référentiel a été soumis au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 7 février.
(3) Etude d'impact du projet de loi.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Court rappel

1794 : création de la première école normale de garçons par décret de Condorcet et Lakanal.

1849 : Falloux, présentant son projet de loi, déclare : « Des voix sérieuses, impartiales, politiques, se sont élevées pour demander la suppression absolue des écoles normales primaires (...). L'institution a été attaquée en elle-même comme essentiellement vicieuse (...). L'instruction est demeurée trop isolée de l'éducation, l'éducation est demeurée trop isolée de la religion (...). C'est le but que nous avons tâché d'atteindre... en confiant au curé ou au pasteur la surveillance morale de l'école primaire. »

1879 : la loi Paul Bert oblige chaque département à disposer d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices ; c'est la préparation de l'école laïque, gratuite et obligatoire.

1941 : le régime de Vichy supprime les écoles normales, « foyers de communistes ».

1945 : les écoles normales primaires sont rétablies, avec un recrutement par concours en fin de troisième. Les élèves-maîtres perçoivent un traitement et suivent une formation de quatre ans incluant la préparation du baccalauréat. A l'issue des quatre ans de formation, l'obtention du « certificat de fin d'études normales » permet d'être nommé sur un poste d'instituteur stagiaire. A la fin du premier trimestre d'enseignant, le « certificat d'aptitude pédagogique » permet d'être titulaire de son poste.

Il y avait jusqu'à 40 à 50 % d'enfants d'ouvriers dans les écoles normales.

A partir de 1969, le concours de recrutement des écoles normales primaires est reporté après le baccalauréat, avec une formation professionnelle portée de un à deux ans.

1990-1991 : la loi Jospin du 10 juillet 1989 supprime les écoles normales primaires et crée les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Le recrutement se fait après la licence (l'agrégation, elle, nécessitant la maîtrise).

Il ne reste qu'un enfant d'ouvrier sur sept en IUFM.

2010 : Luc Chatel porte le recrutement au niveau master sur recommandation de la Commission européenne (les fédérations syndicales votent contre, sauf la FSU qui s'abstient dans les instances paritaires ministérielles).

2012 : Vincent Peillon maintient la « mastérisation » du recrutement et de la formation.

2013 : les ESPE font partie du projet de loi de refondation de l'école discuté à l'Assemblée nationale à partir du 11 mars.

6 février 2013 : on apprend qu'Yves Durand, député PS, fils d'instituteur et rapporteur de la loi Peillon, a osé déclarer ce jour à la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale :

« Il est quand même extraordinaire que notre pays, qui se targue d'avoir un des meilleurs systèmes éducatifs au monde, n'ait pas cru jusque-là devoir former ses maîtres. »

La Poste Seine-et-Marne

Grève à la plate-forme industrielle courrier de Lognes

Rencontre avec un syndicaliste

Les postiers de la PIC (1) se sont mis en grève le 20 février. Peux-tu expliquer à nos lecteurs les motifs de cette mobilisation ?

A la PIC de Lognes sont traités les courriers de la Seine-et-Marne, de l'Yonne et, jusqu'au 14 avril 2013, de l'Aube. Les collègues se sont mis en grève sur quatre revendications. La première est l'exigence de l'annulation des suppressions d'emplois. Avec la « réorganisation », quarante-cinq emplois seraient supprimés, vingt-cinq sont liés au départ du trafic de l'Aube et les vingt autres visent uniquement à faire des économies sur la masse salariale. Cette « réorganisation », basée sur des suppressions de postes, va aggraver nos conditions de travail, dégrader notre santé, bouleverser nos vies privées, avec des mobilités internes forcées, davantage de samedis travaillés, moins de jours de repos consécutifs. Elle va aussi remettre en cause nos derniers acquis locaux, comme le « temps de transfert » obtenu au vu de l'étendue du site à l'ouverture en 2006.

Comment se déroule la grève ?

La quasi-totalité des grévistes est présent sur le site. Chaque jour, des assemblées générales de grévistes sont réunies avec les syndicats CGT, FO, SUD et CFDT. L'assemblée générale prend les décisions et définit les actions à mener. Elle vote la reconduction ou non du mouvement pour le lendemain, car nous sommes mobilisés avec un préavis de grève illimitée. Le mercredi 20 février, nous étions en grève à 66 %, avec 120 postiers au



Photo correspondant

rassemblement. La directrice départementale a reçu une délégation, mais a refusé de céder sur les revendications.

Le lendemain, 45 % de grévistes et 80 au rassemblement où, sous la pression, la direction locale a accepté de nous recevoir et a lâché, sans aucune condition de reprise, 300 euros pour l'ensemble du personnel. Mais elle a refusé de négocier sur les revendications.

Comment la direction justifie-t-elle ce refus de négocier sur vos revendications ?

La direction nous dit que les suppressions d'emplois sont inéluctables car « la situation de La Poste est mauvaise avec le trafic et les bénéfices en

baisse ». Ce qui n'empêche pas La Poste de verser des millions d'euros à l'Etat et à la Caisse des dépôts chaque année depuis la transformation en société anonyme ! Selon la direction, il faut faire davantage d'économies et donc supprimer des emplois, modifier les régimes de travail et revoir l'organisation du tri liée, entre autres, à la hausse du trafic de la lettre verte en J + 2 qui conduit à la disparition progressive de la lettre prioritaire en J + 1.

Cette situation est-elle propre au centre de Lognes ?

Non, le personnel de la PIC subit les conséquences d'une politique nationale qui, chaque année, supprime des milliers d'emplois. La CGT compte que La Poste a fait disparaître 90 000 emplois en dix ans, soit un emploi supprimé toutes les heures !

La grève a été suspendue. Comment envisagez-vous la suite maintenant ?

En assemblée générale, à une écrasante majorité, nous avons pris la décision de suspendre la grève et de lever le préavis pour ne pas perdre les salaires du week-end. La direction doit prendre conscience que c'était un premier avertissement. Les collègues sont déterminés à reprendre la grève à la date du comité technique, le 14 mars, prochaine échéance fixée par la direction. ■

(1) Les PIC sont les plates-formes industrielles courrier issues de la décision de La Poste de fermer des centres de tri départementaux pour regrouper le courrier sur un site.

6 000 signatures pour le maintien des syndicats à la Bourse du travail, à Châteauroux

“Ils n'écraseront pas le syndicalisme”

Michel Raynaud, militant syndical CGT de l'Indre

« Ils n'écraseront pas le syndicalisme » est le titre de votre pétition. Qu'est-ce que cela signifie ?

Depuis 2003, la ville de Châteauroux veut priver les syndicats de moyens et de locaux. C'est une forme d'assassinat de la démocratie et de l'exercice du droit syndical. La mairie veut expulser les syndicats de la Bourse du travail. Pendant plus de cent ans, les droits syndicaux ont été respectés. Et aujourd'hui, ce combat intersyndical contre les diktats du maire de la ville et de sa majorité prend de l'ampleur : 6 000 signataires.

Pourquoi un tel acharnement ?

Certainement parce que les syndicats, et notamment la CGT, entendent défendre les intérêts des salariés du privé et du public. Cela dérange. Le combat que nous menons dans l'Indre a une dimension qui dépasse l'Indre. Si les syndicats étaient privés de locaux dans notre département, chacun peut comprendre que cela ferait boule de neige. L'objectif est incontestablement de museler les organisations syndicales, de placer les organisations syndicales dans des conditions qui les conduisent à perdre, à renoncer à leurs moyens et à leurs locaux. Ce qui est paradoxal, c'est que ceux qui organisent cette campagne ont leur parti grassement financé par l'Etat.

L'unité a été réalisée entre cinq organisations syndicales contre ce diktat...

Et pour cause. Cela va contre ce qui est admis dans les collectivités territoriales dans l'Indre depuis la fin du XIX^e siècle, lorsqu'ont été créées dans tout le pays les Bourses du travail qui permettent aux syndicats d'avoir des locaux. Le maire et sa majorité veulent porter atteinte à la capacité de fonctionner des syndicats, pour porter atteinte à leur capacité d'agir, de se réunir, d'intervenir, d'accueillir librement les salariés, de faire barrage aux mauvais coups et de défendre les revendications.

La justice a-t-elle été saisie ?

Certes, mais la question n'est pas là. Contrairement à ce que le maire prétend en avançant masqué, l'offensive de la ville de Châteauroux ne relève de rien d'un conflit de « droit civil » entre un propriétaire immobilier et des occupants, puisqu'il en va de l'exercice d'une liberté, celle de l'action syndicale. M. le maire, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Indre, n'a de cesse, depuis dix ans, d'interdire la représentation et l'organisation des syndicats de salariés. Nous disons clairement que nous ne transigerons pas sur l'exercice des libertés syndicales, sur les conditions d'existence des syndicats. Nous résistons.

Tu rappelais que vous avez déjà 6 000 signatures. Avez-vous prévu d'autres initiatives ?

Nous allons continuer à informer et mobiliser. Dans l'unité, le 2 mars, nous irons présenter ces pétitions au maire et au préfet. A mes yeux, cette attitude du maire de la ville confirme que le combat de classe n'est pas derrière nous, mais il ne faut pas croire qu'on pourra bâillonner les représentants syndicaux pour que des coups supplémentaires soient portés aux garanties collectives des travailleurs et des retraités. Tous les jours, on nous parle de « démocratie ». Quelle démocratie, si on interdisait, dans les faits, aux organisations syndicales de garder leurs locaux ? Les Bourses du travail, locaux gratuits des syndicats, sont une conquête chèrement payée du mouvement ouvrier et qui doit être reconnue comme telle à Châteauroux comme partout en France. J'appelle tous ceux qui sont attachés à la libre expression et organisation des syndicats à signer la pétition sur <petitions.24.net.lesyndicalisme, une liberté...>. Notre action vise à ce que toutes les organisations syndicales soient accueillies gratuitement dans leur Bourse du travail.

Propos recueillis
par Jean-Charles MARQUSET ■

Cinéma-Culture Montreuil (Seine-Saint-Denis)

“Le Méliès doit rouvrir et l'équipe qui l'anime doit être réintégrée”



Photo DR

Le rassemblement du 16 février devant Le Méliès à Montreuil.

Correspondant

Près de 500 cinéastes, cinéphiles, syndicalistes et militants étaient réunis, samedi 16 février à Montreuil, pour la défense du cinéma Le Méliès. Créé en 1971, Le Méliès est un cinéma public municipal « art et essai ». Depuis plus d'un an, il fait l'objet d'une guerre déclarée par Dominique Voynet, maire EELV de Montreuil, à l'équipe qui assure son fonctionnement. Une procédure de licenciement est engagée contre le directeur artistique pour « *manquement à l'obligation de réserve, au devoir de loyauté, et non-dénonciation de pratiques comptables irrégulières* » ; plusieurs agents municipaux font l'objet de suspension et de mutation « *dans l'intérêt des services* », l'équipe étant accusée par le maire de « *détournement de fonds publics* ». Ils sont en grève depuis un mois.

Plusieurs cinéastes connus, tels que Robert Guédiguian, Solveig Anspach, Dominique Cabrera ou encore Laurent Cantet, ont expliqué que l'offensive en cours conduit à la destruction de l'une des salles art et essai les plus exemplaires de France, alors qu'il faut, au contraire, renforcer ces salles indépendantes. Ils ont souligné le rôle de programmeurs passionnés, tel que le directeur artistique Stéphane Goudet, animateur apprécié de débats. **C'est « la fin d'une politique culturelle » qui est en jeu**, déclare Robert Guédiguian. On veut que le cinéma rouvre, insiste Solveig Anspach et que l'équipe réintègre. Le responsable de l'association Cinémas 93, qui regroupe les vingt-trois cinémas publics de Seine-Saint-Denis, a également apporté son soutien.

Les employés municipaux, qui sont en grève depuis un mois, ont démonté point par point les accusations de caisse noire alimentée par un système de double billetterie et de détournement de fonds publics, lesquelles sont exclusivement fondées sur une enquête interne, dont les auteurs sont juges et partie. Le secrétaire de l'union locale CGT et la responsable du syndicat des communaux CGT ont ensuite expliqué que dans cette guerre, tous les coups sont permis : atteinte à la présomption d'innocence, non-respect du droit du travail et du statut des fonctionnaires et agents publics, règne de la terreur dans les services...

Plainte en diffamation a été déposée. Ils rappellent qu'il s'agit d'un cinéma municipal, c'est-à-dire d'une administration. Il est « *inadmissible de s'attaquer aux lampistes qui ne font pas une campagne électorale* ». Quid de l'adjoint au maire responsable ? « *Son indemnité d'adjoint au maire est une insulte à la démocratie*. »

Répondre par la privatisation aux exigences de la politique d'austérité ? Le gouvernement vient d'annoncer une baisse de 3 milliards des dotations de l'Etat aux collectivités locales en 2014 et 2015. Un ancien programmeur de cinémas d'art et d'essai en banlieue parisienne (cité dans *Le Figaro* [18 février]) indique : « *Déjà engagée dans le projet d'une future piscine écologique sur les hauteurs de Montreuil estimé à 15 millions d'euros, la mairie n'a pas forcément les moyens de financer aussi les salaires et l'entretien du tout nouveau cinéma Méliès de six salles qui doit ouvrir fin 2013 en centre-ville. Ce futur plus grand cinéma municipal d'art et d'essai de France pourrait, non pas coûter, mais rapporter une jolie somme à la ville, si l'un des deux groupes sur les rangs pour le gérer à la place de la municipalité le prenait en concession*. »

Les comités de Montreuil du POI qui, dès le 16 janvier, avaient diffusé un communiqué de soutien au Méliès et à son personnel, étaient présents au rassemblement. ■

POI

Extraits du communiqué des comités de Montreuil du POI

« Tous les Montreuillois le savent : la crise qui secoue Le Méliès — une institution à laquelle toute la population est attachée — a pour origine une politique municipale qui, dans tous les domaines, remet en cause les services publics, facilite leur privatisation, en particulier, dans le cadre des larges transferts opérés vers l'agglomération Est Ensemble. Les incidents à répétition, y compris ceux du dernier conseil municipal, traduisent une nervosité sans précédent d'une équipe municipale qui veut à tout prix en finir avec cette exception montreuilloise que constitue Le Méliès. »

Chronique

INTERNATIONALE

Zone euro : budgets nationaux sous la tutelle de l'Union européenne

Jean-Pierre Raffi

Le Parlement européen et la présidence de l'Union européenne se sont mis d'accord sur le « two pack », un ensemble de textes présentés fin 2011 pour renforcer les pouvoirs de la Commission et le contrôle sur les budgets nationaux des pays de la zone euro.

C'est une nouvelle étape dans le renforcement des pouvoirs de contrôle et de rétorsion aux mains des autorités supranationales de la zone euro. Elle a été saluée par le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, qui a parlé d'« *avancée majeure* ».

Pour faire court, cet accord prévoit des procédures détaillées en vue d'imposer aux Etats membres de modifier leurs budgets nationaux. Tous les pays de la zone euro devront désormais soumettre leurs projets annuels de budget à la Commission. Si un projet ne respecte pas les exigences du pacte de stabilité, qui interdit les déficits supérieurs à 3 % du PIB, la Commission pourra infliger des sanctions et imposer des changements : de nouvelles coupes dans les budgets publics de santé, d'éducation,

dans les investissements, dans les budgets sociaux, les retraites, les allocations chômage... De plus, une procédure de surveillance accrue est également prévue pour les Etats bénéficiant d'un programme dit « d'assistance financière » (autrement dit de sauvetage du secteur financier), comme la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

Déjà aujourd'hui, 80 % des lois adoptées par les Parlements nationaux sont de simples transpositions de directives ou de « recommandations » de Bruxelles. Cet accord signifie, ni plus ni moins, la tutelle absolue de la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI) sur ce qui constitue par définition l'acte majeur de souveraineté d'un Etat : l'élaboration et le vote du budget. Parler de dictature de l'Union européenne à laquelle se soumettent servilement tous les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, n'a, comme on le voit, rien d'une figure de style.

S'en débarrasser au plus vite, bloquer, maintenant, l'avalanche de mesures toutes plus réactionnaires les unes que les autres qu'on prétend leur imposer, telle est l'exigence qui mobilise les travailleurs et les peuples en Grèce, en Italie, en Espagne, au Portugal... dans toute l'Union européenne.

L'événement



A Madrid, le 23 février, des milliers de manifestants ont défilé contre la politique d'austérité du gouvernement Rajoy.

Photo AFP

Espagne : un régime à bout de souffle. Les travailleurs et les peuples cherchent une issue

Andreu Camps

Les 20 et 21 février derniers, a eu lieu aux Cortes (*Parlement* — NDLR) le débat sur l'état de la nation, à l'occasion duquel le gouvernement Rajoy a présenté le bilan des quatorze mois de son mandat après les élections du 20 novembre 2011.

Pour n'importe quel travailleur, n'importe quel jeune sans emploi, n'importe quel chômeur en fin de droits, n'importe quel paysan écrasé par ses dettes, ce débat était stupéfiant.

Avec cynisme, Rajoy a expliqué que le bateau (Espagne) a failli sombrer, mais qu'il était tiré d'affaire même si les sacrifices devaient se poursuivre.

De son côté, l'« opposition », notamment en la personne du secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Alfredo Pérez Rubalcaba, n'a même pas osé exiger la démission du gouvernement et a déclaré qu'il ne cherchait pas le conflit. Tout s'est donc passé entre gens du même monde, et Rajoy a conclu par un nouveau plan de « relance économique », le cinquième cette année, dans lequel il multiplie les exonérations et aides aux patrons, prétendument « pour les emplois jeunes » qui condamnent les jeunes à la précarité permanente.

LOIN DU DÉBAT AUX CORTES

La semaine dernière, nous avons écrit que de nouvelles manifestations avaient lieu tous les jours. Ce samedi 23 février, des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes ont défilé à nouveau dans les rues de Madrid pour exiger la démission du gouvernement.

Pour la majorité de la population, la situation est intenable. Quatorze mois de gouvernement Rajoy ont représenté, entre autres, 900 000 licenciements, produits directs de la nouvelle réforme du Code du travail adoptée le 10 février 2012.

Les contre-réformes s'accumulent. Vendredi 15 février, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi de réforme de l'administration locale qui implique la liquidation d'une bonne partie des municipalités et la privatisation des services publics communaux. Même si le pays n'est pas soumis directement à un « plan de sauvetage » de la troïka, dans les faits, les mesures prises par le gouvernement correspondent à un tel plan. La seule chose qui ralentit l'ap-

plication brutale de l'ensemble du plan est la résistance soutenue des travailleurs, qui entraînent les organisations, mais qui n'ont pas réussi, pour le moment, à les obliger à prendre une position claire et nette par rapport au gouvernement.

En effet, à la fin du débat parlementaire, Rubalcaba, secrétaire général du PSOE, a accepté un pacte avec le gouvernement pour la lutte contre la corruption... Cette politique de pactes à tout prix avec le gouvernement reste, pour l'heure, majoritaire dans les instances confédérales des deux grandes organisations syndicales, les Commissions ouvrières (CCOO) et l'Union générale des travailleurs (UGT).

A l'ouverture du Xe Congrès confédéral des Commissions ouvrières, qui a eu lieu le jeudi 21 février, le secrétaire général sortant, Jose Ignacio Toxo, a déclaré que depuis des années il proposait un pacte d'Etat au gouvernement pour faire face à la crise et qu'il espérait que le congrès allait ratifier cette politique.

LA DÉCOMPOSITION DU RÉGIME AUGMENTE LA COLÈRE DE LA POPULATION LABORIEUSE

Les scandales à répétition de ces derniers jours ont fait déborder le vase de l'indignation sociale contre le régime. Ce n'est pas simplement le gouvernement et son président qui sont accusés de toucher des pots-de-vin, mais toutes les institutions de l'Etat. Du gouvernement à la Cour des comptes, du Tribunal suprême aux forces de l'ordre, des gouvernements régionaux jusqu'à la monarchie, toutes les institutions sont touchées par une corruption généralisée. Mais celle-ci ne tombe pas du ciel, pas plus qu'elle n'est une déviation morale de certains. Un pouvoir dont les principales institutions sont héritées du franquisme, qui piétine la volonté populaire, qui détruit les conditions de vie de toutes les catégories de travailleurs, de toutes les couches sociales, qui bafoue les droits des nationalités, qui prend appui sur un appareil d'Etat parasitaire et qui cherche son salut dans l'Union européenne et le FMI, c'est là la véritable source de la corruption.

LE MANDAT DES TRAVAILLEURS

Le mandat que les travailleurs et la majorité de la population exigent de leurs organisations, c'est qu'elles ne concluent aucun pacte avec ce gouvernement. Dehors Rajoy ! Dehors, tous ceux qui appliquent les plans d'ajustement !



Pour une issue démocratique à la crise

(Extraits de l'éditorial d'Información Obrera, février 2013)

« La politique dictée par la troïka au service du capital financier détruit un pays après l'autre. Du mouvement ouvrier, de la jeunesse, de toute la population qui

subit la politique d'austérité monte une exigence : assez de politique de consensus avec le gouvernement qui mène cette politique infâme ! Assez des offres répétées de Rubalcaba et consorts pour des pactes d'Etat ! Assez de demander plus d'Europe quand tout ce qui s'applique est dicté par Bruxelles (...).

Imposer une issue démocratique signifie démanteler ce régime, les corrompus et les corrupteurs, instaurer la démocratie fondée sur le droit à l'autodétermination des peuples. Il y en a qui parle de nouvelles élections, mais dans ce cadre et dans ce régime, avec ses fraudes et ses compromissions, rien de bon ne peut en sortir. Les seules élections positives seraient celles qui désigneraient des Cortes constituantes pour démanteler les vieilles institutions et proclamer comme seule souveraineté celle des peuples.

Dans cette perspective, aujourd'hui, c'est l'exigence de la lutte unie des travailleurs et de leurs organisations pour le retrait de tous les plans d'ajustement, le retrait de toutes les contre-réformes. »

DOCUMENT

Une résolution présentée au congrès des CCOO (extrait)

Lors du Xe Congrès confédéral des Commissions ouvrières (21-22 et 23 février 2013), 76 délégués parmi les 750 participants ont présenté la résolution suivante :

« Aucun pacte avec Rajoy, démission du gouvernement ! Dehors la politique de la troïka ! Retrait des plans d'ajustement et de toutes les coupes !

Face à la situation gravissime que vit notre pays, il est indispensable que notre confédération oriente toute son activité vers l'organisation de la mobilisation centrale pour l'annulation de la réforme du Code du travail, pour le retrait des plans d'ajustement et de toutes les mesures imposées par la troïka et l'Union européenne. Cela impose dans l'immédiat de se refuser à tout accord ou pacte avec le gouvernement en exigeant sa démission. »

Italie

“C’est un refus de l’Union européenne, et cela concerne toute l’Europe, pas seulement l’Italie”

(un journaliste à la télévision le soir des élections)



Une défaite cinglante pour Mario Monti qui a appliqué tous les diktats de la troïka à partir de novembre 2011.

Lorenzo Varaldo

Le résultat des élections législatives des 24 et 25 février est l’expression d’un véritable séisme qui ouvre la voie à une situation de forte instabilité politique.

Sans aucun doute, quelles que soient les formes, le vote exprime d’abord et avant tout le rejet total de la politique de l’Union européenne et de la troïka imposée au peuple italien au cours de ces dernières années.

Alors que la coalition du Parti démocrate (PD) de Bersani obtient une courte majorité à la Chambre des députés et que la coalition de droite de Berlusconi (Pdl) l’emporte de très peu au Sénat, la défaite cinglante de Monti, chef du gouvernement mis en place par l’Union européenne et soutenu par Bersani et Berlusconi, qui a appliqué tous les diktats de la troïka à partir de novembre 2011, est la démonstration la plus claire de ce rejet (il obtient à peine 10 % des suffrages, soit 6 % des électeurs). Les travailleurs italiens ont affirmé : assez de la politique de Monti, qui a imposé la réforme du Code du travail, qui a remis en cause l’article 18 interdisant les licenciements, qui a amené 30 % des familles sous le seuil de pauvreté !

PROGRESSION DE 5 % DE L’ABSTENTION

Ce rejet s’est exprimé aussi à travers la progression de l’abstention (+ 5 % par rapport à 2008) et du nombre de votes blancs et nuls. Il s’est exprimé également par les millions de voix perdues par le PD et par le Pdl par rapport à 2008.

La liste du « Mouvement 5 étoiles », dirigée par l’acteur Beppe Grillo, qui a concentré toute sa campagne sur le rejet des partis et des syndicats, obtient près de 25 % des suffrages. Cette liste a inscrit dans ses mots d’ordre le rejet de la corruption et, d’une manière très ambiguë, le rejet de l’euro, tout en soutenant qu’« *il fallait rester dans l’Union européenne* ». Elle a, de fait, obtenu le vote d’une partie de ceux qui rejettent les plans d’austérité portés par tous les partis de droite et de gauche depuis des années.

Mais il faut dire clairement que ce « mouvement » est totalement contradictoire aux intérêts de la classe ouvrière. Il se prononce contre les syndicats et les partis, pas simplement contre leurs dirigeants corrompus, mais parce qu’il faut supprimer toute forme d’organisation de la classe ouvrière et de démocratie politique. Le soir même du résultat des élections, les élus de cette liste ont déclaré qu’ils étaient favorables à la réduction du nombre de députés, à la suppression du Sénat, à la réduction des dépenses publiques... et qu’ils étaient disposés pour le faire avec n’importe qui !

“C’EST UN CHOC, C’EST LA PARALYSIE”

Les Bourses européennes ont d’abord accueilli avec un grand soulagement les premiers sondages issus des urnes, qui accordaient une nette majorité au PD, qui s’est engagé à poursuivre les réformes entamées par Monti. Mais les résultats annoncés dans la soirée ont entraîné une forte chute des Bourses, mettant en évidence une situation dans laquelle il sera très difficile de constituer un gouvernement capable d’appliquer les plans de destruction prévus par la troïka, soit 50 milliards d’euros de coupes budgétaires supplémentaires pour les vingt prochaines années !

Déjà, à la veille des élections, le commissaire européen Olli Rehn déclarait : « *Il est essentiel de maintenir la stratégie de réduction des déficits publics.* » Quant à Barack Obama, il insistait sur la question de la « *stabilité de l’Italie* ». Commentant les résultats, les quotidiens italiens s’inquiètent : « *C’est un choc, c’est la paralysie, il faudrait inventer un nouveau Monti pour proposer un*

nouveau gouvernement technique. »

Mais l’instabilité politique est d’abord le résultat de l’énorme volonté de résistance des travailleurs et ne peut, en ce sens, être résolue par la recherche d’un homme providentiel ou d’une formule. Il n’en reste pas moins que le résultat de ces élections est très contradictoire. Indiscutablement, d’une manière très déformée, les travailleurs et la population ont exprimé leur volonté de défendre les conquêtes, les services publics, le contrat national, les retraites... ce qui avait, auparavant, entraîné la chute de Berlusconi, puis de Monti. Mais, d’un autre côté, aucune issue politique, conforme aux intérêts ouvriers, ne se dégage de manière immédiate.

Les partis et les coalitions vont certainement chercher les moyens de former un gouvernement pour assurer la continuité de la politique de Monti et de l’Union européenne.

QUELLE REPRÉSENTATION POLITIQUE POUR LA CLASSE OUVRIÈRE ?

Dans ce contexte, la question du combat pour l’indépendance du mouvement ouvrier, et en particulier, en Italie, l’indépendance des syndicats par rapport à l’Union européenne et la troïka, donc le refus de leurs diktats, est une question cruciale. Ce sont ces questions que nous posons déjà dans l’appel issu de la conférence du 2 février préparatoire à la conférence européenne de Tarragone contre la dictature de la troïka. Mais une autre question devient aujourd’hui incontournable : quelle représentation politique pour la classe ouvrière, quelle issue politique indépendante pour les travailleurs, afin d’éviter le désastre dans lequel on voudrait les amener ? ■

Conférence ouvrière européenne

15, 16, 17 mars 2013, Tarragone

Les 15, 16 et 17 mars prochains se tiendra à Tarragone (Espagne) une conférence ouvrière européenne.

A son ordre du jour : comment faire pour aider à surmonter les obstacles qui empêchent que se réalise l’unité des travailleurs et de leurs organisations pour le retrait des plans de la troïka ?

Grèce

Les travailleurs à nouveau en grève le 20 février, pour le retrait des mémorandums de la troïka

Correspondants

Des centaines de milliers de travailleurs ont à nouveau répondu à l’appel des confédérations syndicales GSEE et ADEDY, mercredi 20 février, en faisant grève et en participant aux manifestations, exprimant leur rejet de trois années d’application des mémorandums (plans d’austérité) dictés par la troïka et mis en œuvre par les gouvernements successifs.

Cette journée d’action, à laquelle les directions confédérales (majoritairement liées au parti « socialiste » Pasok, membre du gouvernement) voulaient donner un caractère routinier, a cependant eu lieu dans des conditions particulières. D’abord, parce qu’elle avait lieu le jour où, dans la Bulgarie voisine, la mobilisation des travailleurs a chassé du pouvoir le mafieux privatiseur Boïko Borissov. La veille, François Hollande était reçu à Athènes par le gouvernement grec pour lui apporter son soutien dans la mise en œuvre des mémorandums.

MULTIPLES GRÈVES SECTORIELLES POUR LA DÉFENSE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Du côté de la Commission européenne, conscient du fait que le gouvernement grec ne tient plus qu’à un fil, le porte-parole du commissaire européen Olli Rehn démentait des « *rumeurs infondées* » sur la demande de Bruxelles de licencier immédiatement 25 000 fonctionnaires. Ensuite, parce qu’elle s’est déroulée dans une situation marquée par la multiplication de grèves sectorielles pour la défense des conventions collectives (métro d’Athènes, marins, conducteurs de bus, employés des hôpitaux) d’une part, et une représen-

sion accrue contre les grévistes de la part du gouvernement, avec l’utilisation de la réquisition contre les grévistes du métro, les chauffeurs de bus et des transports maritimes. La remise en cause de toutes les conventions collectives est une exigence des mémorandums.

“QU’EST-CE QUE JE DOIS DIRE À MES COLLÈGUES ?”

Dans les campagnes également, les paysans, littéralement étranglés par les hausses de carburant, protestent en multipliant les barrages routiers. Dans une réunion à laquelle participait l’un des chefs de file du groupe parlementaire de Syriza, un paysan l’interpella en lui disant : « *Qu’est-ce que je dois dire à mes collègues ? Depuis l’entrée de la Grèce dans l’Union européenne, l’Union européenne nous a détruits.*

Quand mon père travaillait sur l’exploitation agricole, il gagnait l’équivalent de 70 000 euros par an.

Aujourd’hui, nous ne savons même pas comment nous allons payer un plein d’essence pour un tracteur ! On en a marre. Des milliers ont déjà fait faillite. Qu’est-ce que je dois dire à mes collègues ? »

Le rejet par toutes les couches de la population d’un gouvernement qui ne représente plus que la troïka et ses mémorandums s’est donc à nouveau exprimé ce 20 février.

La direction confédérale de GSEE déclarait pour sa part, au soir du 20 février : « *Nous poursuivrons cette lutte tant que ces politiques seront mises en œuvre.* »

Mais comment ?

Nombre de travailleurs qui ont répondu à l’appel de leurs confédérations ce 20 février s’interrogent en effet sur cette stratégie qui consiste à organiser un jour de grève par mois. ■

Bulgarie

Le gouvernement démissionne sous la pression de la rue

Le Premier ministre bulgare, Boïko Borissov, a donné sa démission après dix jours de manifestations dans tout le pays contre la pauvreté et la politique d’austérité.

Des dizaines de milliers de travailleurs, de jeunes, de retraités ont de nouveau manifesté dans une trentaine de villes. Plus de 20 000 à Sofia, la capitale, plus de 10 000 à Plovdiv. Ils exigent l’annulation des hausses d’électricité, la suppression de la TVA sur l’énergie électrique et l’ouverture d’une enquête sur la privatisation d’entreprises bulgares.

Ce sont les factures d’électricité de janvier, qui avaient doublé par rapport au mois précédent, qui ont mis le feu aux poudres. Pour tenter d’enrayer les mobilisations, le Premier ministre avait d’abord démis le ministre de l’Economie et promis une baisse de 8 % des prix de l’électricité en mars. Comme rien n’y faisait, il a été jusqu’à annoncer le retrait de la licence d’une des sociétés étrangères de distribution d’énergie, la société tchèque CEZ.

« *Nous avons fait le maximum pour répondre aux protestations* », a déclaré Borissov en annonçant sa démission, qui ouvre la voie à des élections législatives anticipées.

Face à une mobilisation qui ne faiblit pas, la crainte des milieux dirigeants et de leurs mentors de l’Union européenne est que « *le prochain gouvernement ne tienne pas plus de deux ans* », car il devra mettre en place des réformes hautement impopulaires laissées en chantier par son prédécesseur.

LE TAUX DE CHÔMAGE A ATTEINT 11,9 % EN JANVIER DERNIER

Parmi ces mesures figurent une réduction du nombre d’hôpitaux et d’universités et une nouvelle augmentation de l’âge de départ à la retraite.

La Bulgarie applique une politique d’austérité depuis 1997. Elle a rejoint l’Union européenne en 2007. Le taux de chômage a atteint 11,9 % en janvier dernier, les jeunes étant particulièrement touchés. Le problème de la pauvreté de ceux qui ont un travail est l’un des principaux facteurs de mécontentement, le salaire moyen mensuel n’atteignant que 350 euros. La Bulgarie est le pays le plus pauvre de l’Union européenne. ■

La Réunion

Depuis plus d'une semaine, on assiste à un véritable soulèvement de la jeunesse sur l'île

‘Nou vé un travay, un vré salèr pou nout dinité !’

(Nous voulons un travail, un vrai salaire pour notre dignité !)

Correspondant

La jeunesse de La Réunion revendique d'avoir un travail, un salaire, d'avoir un avenir. Soixante pour cent des jeunes sont au chômage. Après avoir vu leurs parents, leurs grands-parents lutter chaque jour pour boucler les fins de mois, leur quotidien, à eux, c'est de multiplier les petits boulots, les allocations diverses, sans jamais avoir un vrai contrat de travail. C'est contre cette situation intolérable que les jeunes Réunionnais manifestent depuis plus d'une semaine.

Après l'explosion sociale de février 2012, où les jeunes des quartiers les plus pauvres sont descendus dans la rue, tout a recommencé le 6 février dernier, dans le quartier de la Palissade, à Saint-Louis. Les jeunes manifestants ont dressé des barrages. Ils exigent un emploi. Ils ont rapidement été rejoints par des mères et pères de famille, accompagnés de jeunes enfants. Ils ont demandé aux commerçants du centre-ville de fermer les magasins « en solidarité ». Réagissant aux propos tenus par le maire de Saint-Louis, Claude Hoareau (Parti communiste réunionnais (PCR)) — « *ou koné z'enfan i pleur pa i gain pa tété* » (« C'est connu, si l'enfant ne pleure pas, on ne lui donne pas la tétée ») —, les jeunes ne déco-lèrent pas : « *I prèn a nou pour couillon !* » (« Il nous prend pour des couillons »), « *que le maire nous aide* », « *nou gain pu rest la kaz* » (« On ne veut plus rester à la maison »). Ils décident de manifester dès le matin. Ils appellent le maire ou un élu de la municipalité à venir les



Manifestation au Chaudron dans la nuit du 24 au 25 février.

rencontrer. En attendant, ils barrent la route, ne laissant passer que les transports d'urgence. La mobilisation s'est très vite propagée à d'autres communes de l'île. Partout, les manifestants réclament des emplois. Au Port, le maire (PCR) déclare : « *Ce mouvement de grande exaspération au sein de la jeunesse réunionnaise, suscité par une aggravation de la misère matérielle et sociale, s'exprime donc dans un climat difficile de tension et de revendications dont personne ne peut cependant nier la légitimité.* » Il demande que « *le nombre de contrats aidés cofinancés par l'Etat soit augmenté ou, pour le moins, maintenu au niveau de 2012* ». Dans une réunion de concertation organisée à la mi-journée avec les manifestants, le maire et ses principaux collaborateurs déclarent qu'« *une collectivité locale, telle qu'une mairie, n'a pas, à elle seule, la possibilité d'apporter des solutions satisfaisantes à chacun. C'est donc dans une démarche partenariale des différentes autorités que des pistes collectives doivent être dégagées.* »

A cette mobilisation de la jeunesse, qui veut un vrai travail, le député-maire de Saint-Leu et d'autres avec lui répondent en réclamant du gouvernement que les emplois aidés, les emplois d'avenir, etc., ne soient accordés que pour six mois, c'est-à-dire que le gouvernement raccourcisse la durée pour « partager ». Mais ce sont d'autres revendications qui mobilisent en réalité les jeunes : « *Nous, ce n'est pas un petit contrat de six mois à la mairie que l'on veut. On veut un vrai travail, dans une entreprise. On veut pouvoir nourrir nos familles décemment avec un salaire de 1 000 euros.* » Ce sont des jeunes âgés de 18 à 35 ans, presque tous pères de famille. Certains sont diplômés, ont en poche un BEP ou un CAP. Ils galèrent tous pour trouver un emploi. La réponse du pouvoir colonial, c'est, comme toujours, la répression : envoi de quatre-vingts policiers par le préfet et condamnations immédiates de ceux qu'il qualifie de « fauteurs de troubles ». L'Etat français a peur, il veut casser dans l'œuf cette mobilisation. ■

ILS ONT DIT

Le Groupe trotskyste réunionnais (GTR)
« Le GTR apporte son soutien à ce soulèvement des jeunes qui veulent un travail, un contrat durable, qui ne veulent plus de la précarité. L'association des maires, les élus de tout bord proposent de ramener les contrats d'avenir d'une durée d'un an à six mois pour partager le travail. Les patrons veulent que toute La Réunion soit une zone franche pour faire encore plus de profits ! Voilà ce qu'ils proposent, ils n'ont aucune solution. Il n'y a pas d'issue dans ce système colonial. »

Max Banon, membre de la commission exécutive de la Confédération générale des travailleurs réunionnais (CGTR)
« 60% des jeunes sont au chômage à La Réunion ! Comment s'étonner que cela explose ? On est arrivé au bout d'un système. Ce n'est pas le changement de personne qu'il faut aujourd'hui, mais le changement du système. »

Lorganizacion Popilèr po Libèr nout Péi (LPLP)
« A ceux qui n'ont d'autres choix que de descendre dans la rue pour réclamer un travail,

pour un avenir meilleur pour eux et leurs enfants, l'unique réponse du pouvoir colonial est d'abord la répression et des promesses sans lendemain. En soixante-sept ans de départementalisation, le pouvoir colonial et les élus réunionnais ont ruiné des milliers de petits planteurs, d'éleveurs et d'artisans, et n'ont laissé aucune perspective à la jeunesse, sinon l'exil. Les « tits contrats » ne sont que des solutions sans lendemain. La jeunesse réunionnaise n'a d'autre choix que de s'organiser, prendre en main son destin. »

Le Parti communiste réunionnais (PCR)
« Pour faire face à l'urgence, le PCR propose dans l'immédiat le rétablissement des quotas d'emplois aidés sur l'année 2013 à un niveau au moins équivalent à celui de 2012 (...). Des exonérations de charges sur les emplois d'avenir recrutés par les collectivités locales et le mouvement associatif (...), dans le même esprit des exonérations de charges accordées par ailleurs par l'Etat aux entreprises. L'ouverture par l'Etat d'une concertation avec l'ensemble des employeurs, des financeurs des contrats aidés, ainsi qu'avec les syndicats et les représentants du mouvement associatif, dans la perspective d'aboutir à une gestion coordonnée et mutualisée. » ■

Etat d'Israël

Après la mort d'un détenu, 3 000 prisonniers palestiniens en grève de la faim

Alors qu'un détenu palestinien vient de mourir des suites des tortures que lui ont fait subir ses geôliers, le journal israélien *Haaretz* indique que « *depuis des années, les détenus et prisonniers palestiniens se plaignent des privations de sommeil, des mains attachées de manière prolongée et douloureuse, des humiliations, des tabassages et de la négligence médicale. Sur le plan des critères internationaux, c'est de la torture.* »

Quotidiennement, des dizaines de Palestiniens sont arrêtés, punis d'avoir visité un ami dans un voisinage immédiat, punis parce qu'assumant une activité politique, punis pour être présents au mauvais endroit au mauvais moment. Depuis le 10 février, les manifestations se succèdent en Cis-jordanie, en soutien aux pri-

sonniers palestiniens en grève de la faim pour protester contre les conditions de leur détention. Le 18 février, l'armée israélienne arrêtait un Palestinien, l'accusant — accusation courante — d'avoir jeté des pierres sur des colons. Seulement six jours après son arrestation par l'armée israélienne et le Shin Bet (la police politique israélienne), Arafat Jaradat, Palestinien de 30 ans, était déclaré mort par ses geôliers.

ARAFAT JARADAT EST MORT SOUS LA TORTURE

Entre la date de son arrestation et le jour de sa mort, le 23 février, son avocat n'a pu le voir qu'une seule fois : devant un juge militaire, dans des locaux du Shin Bet. Selon son avocat, Jaradat avait l'air terrifié, expliquant qu'il était dans un état aigu de souffrance après avoir

été battu et forcé à rester assis dans une position douloureuse, les mains attachées derrière le dos. Selon l'autopsie, son corps a été roué de coups, et plusieurs fractures, dont une sur la colonne vertébrale, ont été détectées. Pour la journaliste américaine Charlotte Silver, Arafat Jaradat est mort sous la torture, ce qui représente une « routine » dans les prisons israéliennes, « *mais ce qui a suivi n'est pas de la routine : dès l'annonce de son décès, des milliers de Palestiniens, déjà mobilisés en solidarité avec la dure lutte des prisonniers palestiniens en grève de la faim (3 000 ont refusé de manger), ont manifesté avec force* ». Le 25 février, plus de dix mille Palestiniens déterminés participaient aux funérailles de Jaradat.

F. L. ■

Tunisie

Le ministre de l'Intérieur devient Premier ministre

Correspondant

Après huit mois de crise politique ouverte, le gouvernement de la coalition dirigée par le parti islamiste Ennahda a démissionné. Démission accélérée par les manifestations de masse après l'assassinat du dirigeant du Parti des patriotes démocrates Chokri Belaïd. Après des tentatives infructueuses pour élargir la coalition au maximum de partis politiques, sous l'étiquette d'un gouvernement de « compétences » ou de technocrates, perspective repoussée par la direction d'Ennahda, Ali Larayedh, l'ex-ministre de l'Intérieur et nouveau Premier ministre intronisé par Ennahda, est appelé à former le nouveau gouvernement,

qui, de « troïka », deviendrait « quintette ». Deux nouvelles formations satellites du parti islamiste rejoindraient le gouvernement, le mouvement Wafa et le groupe parlementaire Liberté et dignité.

UN PLAN D'AJUSTEMENT ANNONCÉ

Les mobilisations perlées dans différentes régions du pays et les grèves témoignent du rejet par la classe ouvrière et l'ensemble du peuple d'une politique qui conduit à la dégradation des conditions de vie, à l'extension du chômage et à l'instauration d'un climat de violence dont sont directement responsables des groupes salafistes et les ligues de protection de la révolution, qualifiées par le président d'Ennahda de « *l'une des consciences de la*

révolution ». Il est certain que le gouvernement de la nouvelle coalition, rejeté d'ores et déjà par la classe ouvrière et l'ensemble des forces démocratiques, ne contribuera pas à rétablir la sécurité. Bien au contraire. En plus de garder le cap de la soumission aux directives du FMI, ce gouvernement annonce la mise en place prochaine d'un plan d'ajustement structurel en Tunisie et vise à exercer un talon de fer sur l'ensemble des forces politiques et sociales qui s'opposent ou contredisent ses choix. La question de la convocation d'un congrès de l'entente nationale, réitérée par l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la seule perspective pour ouvrir un dialogue national sur les questions urgentes formulées par la révolution. ■

Egypte

A Port-Saïd, le mouvement entre dans sa deuxième semaine

Correspondant

Mardi 19 février, troisième journée de manifestations à Port-Saïd. Dix mille personnes ont défilé. Les usines de la ville ont été paralysées, car des milliers de travailleurs ont rejoint la manifestation. Les écoles ont fermé. Professeurs et élèves s'y étaient joints. Le 22 février, des milliers sont encore dans la rue. Ils exigent que le président Morsi et son ministre de l'Intérieur soient traduits en justice et que les membres de la confrérie des Frères musulmans soient écartés. Le 23 février, les conducteurs des bus SuperJet et les chauffeurs de taxi ont rejoint la grève. Le bureau des douanes est resté fermé. Le port de l'Est et les

chantiers navals ont été à l'arrêt. La grève touche des services publics. Le 24 février, le mouvement est entré dans sa deuxième semaine. Des milliers de travailleurs de la principale zone industrielle ont rejoint la grève. A Suez, les dockers du port d'Ain Sokhna, salariés d'entreprises sous-traitantes, ont suspendu leur grève le 17 février à la suite d'un accord leur garantissant un contrat de six mois auprès de l'opérateur privé Dubaï Ports World et de la mise en place d'une entité dans laquelle l'Etat aura 51 % des parts.

‘LE PEUPLE VEUT METTRE ABAS LE RÉGIME !’

Au Caire, vendredi 22 février, les manifestants rassemblés place Tahrir ont réclamé l'évic-

tion du procureur général nommé par le président Morsi, la dissolution de la confrérie des Frères musulmans et le jugement de ses dirigeants. Des marches ont eu lieu vers le siège du procureur général et vers la Haute Cour de justice. Les manifestants crient : « *Le peuple veut mettre à bas le régime !* » Dans la soirée, des affrontements ont eu lieu entre des manifestants qui lançaient des slogans promilitaires et ceux qui voulaient les faire taire. Grèves, manifestations, sit-in, barrages routiers et ferrés se multiplient dans le pays contre les mesures d'austérité, la réduction des subventions et les augmentations de taxe de vente décidées par le gouvernement pour répondre aux exigences du FMI. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

MAURITANIE

Manœuvres militaires internationales sous commandement américain

Plus d'un millier de militaires américains, européens, africains et arabes, ont entamé mercredi 20 février des exercices de grande envergure dans l'est de la Mauritanie, près de la frontière avec le Mali en guerre.

Sous le nom de code « Flintlock 2013 », ces manœuvres, initiées par les Etats-Unis depuis 2000, « combinent » des opérations aéroportées et terrestres, avec pour objectif de « renforcer les capacités opérationnelles des forces participantes en matière de lutte contre des menaces non conventionnelles ».

Selon le général George Bristol, chef d'état-major des opérations spéciales des forces armées américaines en Afrique (Africom), l'opération Flintlock « change cette année de tactique en corrélation avec les événements dans le monde ».

MALI

L'ONU dénonce des « informations effrayantes »

Le 22 février à Genève, les Nations unies ont dénoncé le chaos régnant dans le nord du Mali. « Du nord, nous avons entendu des informations effrayantes faisant état de violations des droits de l'homme, de recrutement d'enfants et de violences sexuelles en hausse », a déclaré un porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Jens Laerke.

CHIFFRE

120

C'est, en millions, dans l'Union européenne, le nombre de personnes (près d'un quart de la population) au bord de l'exclusion sociale, selon des chiffres officiels. Plus de 26 millions sont sans emploi et 7,5 millions de jeunes de 15 à 24 ans sont sans travail, non scolarisés ou sans formation.

CHYPRE

8,86 milliards d'euros pour « sauver les banques »

Réalisé à la demande de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI), un audit des banques chypriotes plombées par leurs opérations spéculatives a établi à 8,86 milliards d'euros le montant de l'aide qui doit leur être accordée. Avant même cette nouvelle ardoise, Chypre avait déjà adopté, sur ordre de la troïka, une série de mesures d'austérité représentant 7,25 % du PIB sur quatre ans.



A Dacca, le 11 février 2013.

Photo AFP

Bangladesh :
“Que l'esprit de 1971
resurgisse à nouveau”

Pendant plusieurs jours, à partir du 5 février, d'imposantes manifestations ont eu lieu à Dacca, la capitale du Bangladesh. L'élément dominant dans ces manifestations était la jeunesse. Y participaient aussi, en grand nombre, des citoyens d'autres générations, notamment des représentants de ceux qui avaient participé à l'insurrection pour constituer le Bangladesh comme un Etat souverain et indépendant. Ce pays de 160 millions d'habitants est en effet né en 1971 de la rupture avec le Pakistan, constitué après la partition de l'Inde sur la base de critères religieux. Bien que musulman, le peuple du Bangladesh réclamait le respect de sa langue (le bengali) et de sa culture.

Aujourd'hui, le Bangladesh compte parmi les pays les plus pauvres du monde (70 % de la population urbaine réside dans des bidonvilles et 80 % de la population survit avec moins de deux dollars par jour). Une grande partie de la main-d'œuvre — largement

féminine — est surexploitée dans l'industrie du textile et de la confection, contrôlée par les multinationales étrangères.

Le point de départ de ces manifestations était l'exigence du châtimement des « criminels de guerre », c'est-à-dire, des responsables des organisations qui, en 1971, avaient, au nom de la « communauté islamique », coopéré avec les forces de répression de la dictature militaire pakistanaise, se livrant aux pires massacres.

La force et l'enthousiasme de ces manifestations ont fait dire à nombre de commentateurs que « l'esprit de la révolution de 1971 surgissait à nouveau ».

Il y a quelques semaines, le viol dans des conditions atroces d'une jeune femme à Delhi provoquait d'immenses manifestations, qui concentraient le rejet de tout un système, cause de la misère et de la barbarie. Sans les identifier, on peut dire que les grandes manifestations qui viennent d'avoir lieu à Dacca affirment le même rejet. ■

INDE

Grève générale

La « grande presse » donne beaucoup de place à des attentats qui ont eu lieu ces jours derniers en Inde.

Il demeure que le fait principal est que, les 20 et 21 février, par dizaines de millions, d'un bout à l'autre du pays, les travailleurs indiens ont participé à une grève générale, massivement manifesté dans les grandes villes du pays. Cette grève était appelée par l'ensemble des organisations syndicales, y compris la centrale syndicale liée au parti du Congrès, qui est aujourd'hui au gouvernement (le mouvement syndical indien est très divisé du fait que chaque confédération syndicale est liée à un parti politique). La réalisation d'une telle unité, sur la base d'un rejet commun de la politique gouvernementale et de ses mesures « anti-travail », est exceptionnelle.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur la signification de cette grève, à partir de correspondances et d'informations fournies par des militants syndicalistes indiens.

HAÏTI

L'ONU rejette les demandes d'indemnisation des victimes du choléra



Photo AFP

L'épidémie de choléra s'est déclarée en octobre 2010. Elle a fait depuis plus de 7 700 morts et infecté plus de 620 000 personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Son origine a été attribuée par de nombreux experts à des casques bleus népalais déployés dans le pays.

Cinq mille victimes du choléra — malades ou familles de personnes décédées de la maladie — exigent des Nations unies des centaines de millions de dollars de compensation.

L'ONU « a fait savoir aux représentants des victimes que cette demande n'était pas recevable au titre de la section 29 de la convention sur les privilèges et immunités des Nations unies » de 1946, a annoncé le porte-parole de l'organisation, Martin Nesirky.

« Immunité ne veut pas dire impunité », a répliqué Brian Concannon, l'un des avocats des victimes. « Le fondement de notre plainte est que l'ONU a déversé ses égouts dans la principale rivière d'Haïti. » Interrogé sur le délai mis pour répondre à la demande de compensation, introduite en novembre 2011, le porte-parole de l'ONU a indiqué que celle-ci « avait pris le temps nécessaire pour examiner de près les plaintes sous tous leurs aspects ».

« L'ONU ne semble pas pressée, alors que 900 Haïtiens sont morts du choléra l'an dernier, a commenté Brian Concannon. Nous allons continuer à nous battre aussi longtemps que nécessaire. »

AFRIQUE DU SUD

Menaces sur le droit de grève des enseignants

La situation de l'enseignement en Afrique du Sud est désastreuse (sur 144 pays classés par les organismes de l'ONU, pour l'éducation primaire, l'Afrique du Sud arrive en 132^e position). Les salaires des enseignants sont extrêmement bas, fréquemment de l'ordre de 90 euros par mois.

Les grèves et les manifestations ont été nombreuses dans ce secteur. Le gouvernement de l'ANC, présidé par Jacob Zuma, vient de décider de classer l'enseignement parmi les « secteurs essentiels », c'est-à-dire ceux dont l'interruption mettrait en danger la vie, la sécurité ou la santé de la population.

Ainsi, les enseignants se verraient privés du droit de grève !

Le syndicat des enseignants, le South African Democratic Teachers Union (SADTU), s'est fermement élevé contre cette prétention, affirmant que le droit de grève était indispensable aux enseignants pour se défendre. La SADTU est l'un des grands syndicats de la confédération syndicale, la COSATU, qui est liée à l'ANC dans le cadre de la coalition tripartite (ANC, COSATU et Parti communiste sud-africain).

Pour l'heure, le gouvernement a reculé, prétendant que le droit de grève des enseignants n'a jamais été menacé.

ÉTATS-UNIS

Dopé par la perspective de nouvelles fusions-acquisitions, Wall Street atteint un nouveau sommet

Wall Street atteint un nouveau sommet en plus de cinq ans, dopé par un regain d'activités dans les opérations de fusions-acquisitions s'accompagnant pour la plupart de plans de restructuration, de licenciements et de baisse brutale du coût du travail.

Après le rachat le 21 février du groupe de ketchup Heinz pour 28 milliards de dollars, dette comprise, par le milliardaire Warren Buffett et le fonds 3G Capital, le marché a très favorablement accueilli les rumeurs sur une possible fusion entre les deux distributeurs de fournitures de bureau OfficeMax et Office Depot.

« Les entreprises américaines ont à leur disposition tellement de liquidités que les investisseurs s'attendent à de nouvelles annonces dans les semaines à venir », note un analyste financier.

« Le fait que le président Barack Obama tente de faire pression sur le Congrès pour qu'il agisse » avant la mise en place automatique le 1^{er} mars de restrictions budgétaires « a aussi joué sur l'état d'esprit des investisseurs », relève un autre analyste de Wall Street.